



EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE D'AIRE SUR LA LYS

**OBJET :**

**PERSONNEL COMMUNAL**

Arrêté Etablissant le Tableau Annuel d'avancement de grade

Le Maire d'AIRE SUR LA LYS,

N° 2024/240

VU

Le Code Général de la Fonction Publique,  
Les articles L.522-23 à L. 522-31 du code de la fonction publique,  
Les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,  
La situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,  
La délibération portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique,  
L'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 17/12/2020 après avis du comité technique en date du 11/12/2020,

**ARRETE**

**Article 1** : - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

- Avancement au grade d'Adjoint territorial du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	MARTIN Marie	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	8		01/01/2024
	Nombre de femmes :		1		
	Nombre d'hommes :		0		

- Avancement au grade d'Adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	CHRETIEN Hélène	Adjoint du patrimoine	7		01/01/2024
	Nombre de femmes :		1		
	Nombre d'hommes :		0		

- Avancement au grade d'Agent de Maîtrise Principal

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	CLAIRET Freddy	Agent de maîtrise	9		01/01/2024
	Nombre de femmes :				0
	Nombre d'hommes :				1

- Avancement au grade d'Adjoint Technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	SMESSAERT Véronique	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	10		01/01/2024
2ème	CREPIN Eddy	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	9		01/01/2024
3ème	LESECQ Delphine	Adjoint Technique Principal de 2ème classe à TNC 28/35ème	9		01/01/2024
	Nombre de femmes :				2
	Nombre d'hommes :				1

**Article 2** : - Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pas de Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

**Article 3** : - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Hôtel de Ville, le 03 mai 2024

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le  
Tribunal Administratif dans un délai de deux mois  
A compter de la présente notification.

Notifié le .....

Signature de l'agent

Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX

